

## **Réunion du 5 mars 2013 à 18h30**

lieu : 7 square Stalingrad, 3eme étage, cabinet de Maître Danielle Chaland

### **Participants :**

Madame Biaggi, adjointe au maire

Madame Caroline Pozmentier, adjointe au maire, déléguée à la sécurité (04 91 14 51 48 ou [cpozmentier@maire-marseille.fr](mailto:cpozmentier@maire-marseille.fr))

commandant Bertrand, responsable de la police du 1<sup>er</sup> arrondissement

Monsieur Vincent Pace chef de brigade VTT division centre ([vincent.pace@interieur.gouv.fr](mailto:vincent.pace@interieur.gouv.fr) ou 06 34 10 13 42)

Maître Danielle Chaland. [avocats.danaïdes@gmail.com](mailto:avocats.danaïdes@gmail.com) ou 04 96 17 60 91

Madame Levy, CIQ et la vice présidente du CIQ

Le collectif du Chat-Pitre.

Habitants du quartier

### **Synthèse des débats :**

Le fait incontournable qui est à l'origine des désordres dans le quartier est la concentration des points d'accueil des « précaires » de tous ordres qui vont d'une structure à l'autre du matin au soir en passant par le SPAR (angle rues du Coq/Grande Armée) où ils se ravitaillent en bière et autres boissons alcoolisées qu'ils consomment en stationnant longuement sur nos pas de porte, engendrant tous les désagréments qu'il est inutile d'énumérer une nouvelle fois

Aucune solution mise en œuvre n'aura n'aura d'effet durable si elle n'est pas accompagnée d'une meilleure répartition de ces points d'accueil, donc du déménagement de certains d'entre eux (Sleep-in, A-Sud etc). Voir comment les priver des subventions dont elles vivent.

Madame Pozmentier développe les caméras de surveillance.

Madame Biaggi propose de déplacer ailleurs qu'aux Danaïdes la « soupe populaire » de « maman Jeanine » et de faire nettoyer le quartier de façon plus fréquente, plus complète et plus attentive par les services municipaux.

Maître Chaland propose de faire circuler des pétitions afin de donner aux élus une base pour « nourrir » leur dossier.

Maître Chaland se propose d'être notre référent pour relayer nos actions ou demandes vers les élus

Dans la journée la police VTT vient sur demande faire cesser le tapage.

Le commandant Bertrand accepte de recevoir les « Doléances » au commissariat puisqu'il n'y a pas d'infraction au sens pénal du terme.

En tout état de cause Maître Chaland propose de faire le point de la situation dans les mêmes conditions au début de l'été ; date à fixer.